



Commune de BIOLLET

Conseil Municipal du LUNDI 28/09/2026

Présents : D Saby, C Poughet, A Darvenne, C Chambon, K Chaffreix, D Cluzel, A Cornieux, Clémence Poughet, J Martins, D Guery, A Bonamy

1. Délibération pour désignation suppléant au CLIC

On nous demande de désigner un suppléant au référent pour gérer les ateliers du CLIC.

Joëlle Martins est référente CLIC pour la commune.

Vévette est volontaire pour être suppléante.

Délibération : oui à l'unanimité.

2. Délibération prix de cantine 2026/2027

Voir délibération de 2025 en annexe1.

Le Maire propose de maintenir le prix à 3€ pour l'année 2026/2027

Maintien du dispositif « cantine à 1€ » fonction du QF.

Délibération : oui à l'unanimité.

3. Location de la salle de la Mairie à l'orthophoniste.

Stéphanie Ferret est installée provisoirement à la Mairie pour son activité professionnelle. Pour raisons personnelles, cette utilisation est plus longue que prévu au départ.

Le Maire l'a reçue pour lui demander de payer un loyer pour ce local au rez-de-chaussée en attendant que sa situation soit réglée, ce qu'elle a accepté. Un bail de location doit être rédigé.

Si son installation à Biollet devient définitive comme elle le souhaite, la commune lui proposera un local à louer en dehors de la Mairie.

- Montant du loyer par mois proposé: 200€/mois.
- Début du loyer : novembre 2026

Délibération : oui à l'unanimité.

4- Installation d'une aire pour camping-cars ; Délibération demande de Subvention

Pilotage : **Daniel Cluzel.**

Implantation des 4 emplacements et de la borne sur le terrain de la Guinguette, accès par la route de Pontaurmur.

Plan de financement prévisionnel :

Subvention du conseil départemental (30%) : 4 330 €

Reste à charge commune : 10 104€.

Enlever le tuyau d'alimentation en eau sur le devis de PUM Plastique, tuyau fourni par P Dassaud.

Délibération qui approuve le projet pour la demande Subvention : oui à l'unanimité.



POSTE	FOURNISSEUR	DEVIS HT	
Borne aire de vidange 4 emplacements	M-Innov Romagnat	5 145€	
Tout-venant 0/31.5 et sable	Aniorté Auzances	1 655,55€	
Alimentation électrique	Rexel Riom	1 076,15€	
Alimentation eau et vidange fosse	Pum Plastiques Chatel Guyon	1 958,42€	
Raccordement ENEDIS		1 700€	
Alimentation Ethernet 50m		100€	
Travaux terrassement – Carburant pelle		1 000€	
Béton et fers Tout faire Auzances		800€	
Aménagement Paysager	ETS Morge Bromont-Lamothe	1 000€	
TOTAL HT		14 435,12€	

5- C.C.A.S : Plan communal de sauvegarde.

Responsable du CCAS : Karen Chaffreix.

Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus (canicule, froid...). Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Point sur les réunions du CCAS concernant le plan communal :

- les personnes à contacter doivent être d'accord pour être visitées en cas de risques
- il faut avoir plus de 60 ans, ou avec reconnaissance de handicap
- une liste d'environ 16 personnes a été établie et les personnes concernées seront visitées pour donner leur accord pour faire partie du plan communal et l'accord de la famille.

Le goûter inter-générationnel aura lieu le jeudi 5 novembre, un courrier d'invitation sera envoyé.

Prochaine réunion du CCAS : **vendredi 16 octobre 2026 à 18h**

6. Dossier de gestion du réseau d'eau.

P. Dassaud, prestataire d'entretien du réseau d'eau de Biollet cesse son activité au 1^{er} décembre 2026.

Des réunions de concertation ont eu lieu avec les communes de Dontreix et de Charensat pour décider :

- de mutualiser un groupement d'achats de fournitures
- de se grouper pour l'achat de matériel d'occasion vendu par P Dassaud (pilonneuse, valise détection fuites, scie à goudron ...), avec stockage au dépôt de Charensat. Liste à venir.
- Charensat et Dontreix étudient l'acquisition d'une mini-pelle.

Les communes feront le maximum de travaux elles-mêmes pour maintenir un service rapide et de qualité.

Merci aux employés des trois communes qui sont volontaires et disponibles pour la gestion du réseau d'eau.

7 – Modification du règlement de la police des eaux

Pilotage : Claude CHAMBON

Suite à l'arrêt d'activité de P Dassaud au 01/12, la commune va prendre en charge la plupart des prestations qui concernent la gestion du réseau d'eau : réparation de fuites, changement de compteurs , extensions limitées...

De fait, le règlement de concession doit être modifié avec une délibération et signature de l'ensemble des usagers du réseau d'eau.

Règlement actuel en *annexe 2*.

Une commission doit être constituée et se réunir pour proposer un nouveau règlement au prochain conseil.

Commission : Dominique Guery, Sébastien Quintanel, Christophe Poughet, Alexandra Cornieux.

8 – Destruction des nids de frelons asiatiques

En liaison avec la municipalité de Charensat et des sociétés de chasse des deux communes Charensat/Biollet ;
Richard Percher est volontaire et a suivi les formations à la destruction des nids et utilisation des produits nécessaires.

Il proposera des prix attractifs pour les habitants de Biollet et Charensat ; ces deux communes fournissant le matériel nécessaire, qui sera mis à disposition au prestataire par une convention.

Une campagne de prévention, avec dépose de pièges répertoriés et en lien avec les apiculteurs des deux communes sera également proposée.

9- Réunion d'organisation communale de lutte contre les incendies.

Pilotage : David SABY et Claude CHAMBON

Avec des épisodes de canicules qui peuvent se répéter et le risque d'incendies les étés, nous devons nous organiser pour être efficaces, en association avec les pompiers de secteur.

Cette année, plusieurs incendies ont pu être maîtrisés grâce à l'intervention des agriculteurs en aide aux pompiers ; mais nous devons nous préparer :

- les 12 bouches à incendies de la commune ont été répertoriées sur une carte et vérifiées.
- nous devons répertorier tous les points d'eau susceptibles de servir au pompage (pompiers + citernes des agriculteurs)
- permettre un accès rapide au pompage dans les étangs si le propriétaire est d'accord, établir un circuit de circulation efficace, acquérir tuyau et système de pompage
- créer un système d'alerte (sms, groupe whatsapp...) déclenché par une personne identifiée.

Pour toutes ces questions, qui doivent être étudiées avec les pompiers de secteur, les agriculteurs, les propriétaires d'étangs, les volontaires..., **une réunion doit s'organiser à l'automne.**

Le conseil remercie l'ensemble des agriculteurs, de Biollet et d'ailleurs, qui par leur action rapide ont permis, avec les pompiers, d'éviter que des villages comme La Carte à Biollet ou le Cluzel à St Priest ne brûlent !

10- Acquisition maison communale du bourg

La commune a réalisé l'acquisition de la maison communale de la place, à côté de la Pâtisserie. L'objectif est que cette maison, située en plein bourg, et ayant un potentiel indéniable, reste à la maîtrise de la collectivité. Divers projets sont à l'étude pour son utilisation, sur un plan pluriannuel, mais toute proposition des habitants sera étudiée.

L'acquisition a été effectuée par l'EPF-SMAF, dispositif foncier d'aide aux communes, qui met à disposition le bien, avec un échéancier sur 10 ans.

Le coût d'acquisition pour la commune est de **70 000€**. (prix affiché en agence de 110 000€).

Prix final pour la commune obtenu après revente d'un garage et d'un terrain non attenants à l'habitation.

Proposition de nom pour cette habitation : « **La communale** »

11 – Convention pour cours de sport collectif à la salle des fêtes

Une vingtaine de personnes suivent les cours collectifs encadrés par Anaïs Inez, coach professionnelle.

Le comité des fêtes de Biollet gère les inscriptions.

Il a été décidé une mise à disposition de la salle des fêtes, les **mardis de 19 à 20h**.

Les frais de chauffage en hiver seront à la charge du comité des fêtes, avec un forfait annuel à étudier.

Une **convention** doit être signée entre la Mairie et le comité.

Un double de clés de la porte de la salle des fêtes a été fournie à Anaïs Inez et sera rendu si les cours prennent fin.

12- Illuminations de Noël

Pilotage : Alexandra Cornieux.

Divers devis sont à l'étude.

Une campagne de dons participatifs va être lancée.

13- Circulation autour du temple

- Demande de miroir au virage de la maison « anciennement » Grenat. En attente de courrier de demande.

Commission à mettre en place pour la sécurisation d'une voie de mobilité douce entre le cheix et le Bost, à voir aussi avec le projet de territoire de la comcom : prévoir une nouvelle réunion avec la sous-préfecture et les responsables du centre Bouddhiste.

14- Aide aux devoirs

Point de Joelle Martins.

Nous allons faire un sondage auprès des parents du RPI pour connaître le besoin réel et décider ou non d'une mise en place.

15- Questions diverses

Acquisition chapiteau 3x3 Région : Christophe Poughet. Une autre donation va être prévue et S Durin nous préviendra pour que nous puissions en bénéficier.

Déploiement de la fibre : Claude Chambon.

Réunion des associations : **le 18 octobre à 10h.**

Travaux au musée de l'école : louer un échafaudage pour décrépiter la façade, aménager la salle du fond en salle d'exposition photo des hameaux de Biollet.

Travaux à la salle des fêtes : relancer les intervenants pour les études.

Participation à la foire : apéro offert par la commune.

Fin de la réunion : 23h30.